

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL de BALADOU
en date du lundi 04 juillet 2024

La séance, faisant suite à la convocation du 27 juin 2024, est ouverte à vingt heures 50 en la Salle du Conseil de Baladou, sous la présidence de Monsieur Jean DELVERT, Maire.

Présents: Mme Elyane DELPY GOURSAT, Mme Fabienne DEROO, Mr Cédric MARTY, Mr Étienne BARTHOLOMÉ, Mr Jean DELVERT,

Excusée : Mme Claudette CAMPASTIÉ qui donne mandat à Mme Elyane DELPY GOURSAT - Absents : Mr Dominique LEMOINE et Mr François LEYMARIE – Élus : 8 - Quorum : 5 - Votants : 6.

Nous passons à l'ordre du jour

Mr Étienne BARTHOLOMÉ est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 06 juin 2024 est approuvé à l'unanimité et signé par les membres du Conseil.

Délibérations :

1. Subvention voyage scolaire - École de Saint Sozy

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une demande de participation financière a été formulée pour un élève de Baladou scolarisé à St Sozy et ayant participé à un voyage scolaire. La demande porte sur un montant de 44 €. Le montant accordé habituellement pour les voyages des enfants du territoire communal, scolarisés sur le RPI mais aussi en école privée, étant de 20 €, Monsieur le Maire propose de maintenir cette somme pour répondre à la sollicitation.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'allouer une subvention de 20 € comme proposé; et charge Mr le Maire de prendre toute action, d'engager toute formalité et de signer tout document pour la mise en œuvre de cette décision

Délibération adoptée par 06 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION

2. Postes de personnel communal (3 postes agents techniques)

Monsieur le Maire informe le Conseil de la situation en ce qui concerne les recrutements pour les postes de personnel communal. A ce stade il convient de décider de la création des postes, non des nominations.

- Un Poste d'agent technique

CDD du 01/08/2024 au 31/07/2025 - Grade d'adjoint technique territorial. Temps de travail annualisé sur la période avec une moyenne de 33h/semaine. Agent en charge de l'entretien des espaces verts, bâtiments, voirie et transport scolaire. Ce poste est occupé actuellement par C. Malhana.

- Un Poste d'agent technique

CDD du 02/09/2024 au 31/08/2025 - Grade d'adjoint technique territorial. Temps de travail fixé au mois selon calendrier annexé au contrat. 1h30 de surveillance et aide à la cantine lors de la pause méridienne + 1h de ménage de la salle de classe = chaque jour d'école et 3h de ménage des bâtiments communaux /semaine (bibliothèque mairie wc publics). Ce poste est occupé actuellement par L. Vacher.

A noter que la proposition de désolidariser le temps de ménage du poste « cantine/garderie » a pour but de permettre à l'agent de disposer de plus de temps à y consacrer, quota horaire qu'il n'était pas possible d'augmenter pour l'agent initial afin de respecter la législation du temps maximal de travail hebdomadaire.

- un Poste d'agent technique

CDD du 30/08/2024 au 31/08/2025 - Grade d'adjoint technique territorial. Temps de travail annualisé sur la période avec une moyenne de 34h/semaine. Agent en charge de la cantine (menus, commandes, réception denrées), de la garderie scolaire et du ménage quotidien de l'école (cantine/garderie/wc) + 1h30/semaine ménage salle des fêtes

Le poste est actuellement occupé par L. Marty qui a fait part de son souhait de ne pas renouveler son contrat pour la prochaine rentrée scolaire. Un nouvel agent devra être recruté, un appel à candidature a été publié. L. Marty étant en contrat jusqu'au 31/08 prochain elle a en charge les préparatifs de la reprise en septembre. La journée du 30/08 et prévue au planning pour une passation des informations et procédures avec un temps en commun pour la nouvelle prise de poste.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité de la création des trois postes tels que décrits ci-dessus, et charge Mr le Maire de prendre toute action, d'engager toute formalité et de signer tout document pour la mise en œuvre de cette décision

Délibération adoptée par 06 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION

3. Modification du montant de la participation financière à la destruction des nids de frelons asiatiques

Monsieur le Maire rappelle qu'il avait mentionné lors d'une précédente séance que le conseil communautaire de CAUVALDOR a décidé le 3 mars dernier d'une participation financière à l'enlèvement des nids de frelons asiatiques. L'aide de Cauvaldor représente de 50% de la dépense avec un plafond de 100 € par nid. Cette aide est versée uniquement aux communes qui elles-mêmes contribuent financièrement aux opérations.

Le Conseil avait décidé en décembre 2020 d'une aide maximale de 80 € par nid sur notre territoire. En conséquence, il est proposé de relever ce plafond à 160 €, pour qu'avec l'aide de 50% de Cauvaldor la charge financière maximale reste la même pour notre commune, tout en encourageant les habitants à faire détruire les nids.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité de relever le montant de l'intervention à maximum 160 € par enlèvement de nid, et charge Mr le Maire de prendre toute action, d'engager toute formalité et de signer tout document pour la mise en œuvre de cette décision.

Délibération adoptée par 06 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION

Questions diverses non soumises à délibération.

1. Petit Baladin : l'édition de juillet est pratiquement prête (28 pages). Il manque encore quelques informations, notamment les résultats scolaires. La distribution prévue vers la mi-juillet, comme indiqué précédemment.

2. Lavoir en pierre : Une proposition d'achat a été soumise à la Mairie. L'objet n'est pas à vendre !

3. Point dossier en cours :

Anim'enfance. Pour le moment il n'y a plus de bureau, donc l'association risque de disparaître. Une AG extraordinaire a été convoquée pour le 10 juillet. La disparition de l'association impliquerait pour les municipalités concernées comme pour les parents une dépense sensiblement plus importante si l'association venait à disparaître, le service devant alors soit être recréé ex novo, soit sous-traité à une entreprise privée à but lucratif.

Présentation sur les comptes de la Mairie par une experte de la perception : le 11 juillet à 14h30 (rendez-vous à confirmer, exclusivement à destination des membres du conseil)

Eclairage public. On a reçu des devis pour l'installation d'éclairage LED en remplacement des luminaires existants, à placer sur les poteaux déjà en place. L'objectif est notamment de mettre aux normes de sécurité deux bâtiments : la salle des fêtes et le restaurant Madam : comme indiqué lors de l'exercice des pompiers en début d'année, l'éclairage public doit rester fonctionnel même si l'électricité est coupée dans ces bâtiments afin d'en assurer l'évacuation des occupants, ce que ne permettent pas les raccordements existants. Vu les montants il faut identifier les possibilités de subvention (fonds vert? Autres?). Eventuellement phaser les travaux sur plusieurs années.

Recrutement pour le remplacement de la secrétaire en CDD (poste occupé actuellement par Dominique Artus). 14 candidatures ont été reçues. Elles sont en cours d'évaluation.

Remplacement du poste CDD agent technique cantine etc (poste occupé actuellement par Laetitia Marty) : deux candidatures ont été reçues. Elles sont en cours d'évaluation..

4. Réunions extérieures

07/06/2024 SAINT DENIS LES MARTEL RENCONTRE AVEC SENATEUR DAUBET

10/06/2024 CUZANCE SMSCMVD LANCEMENT ETUDE ASSAINISSEMENT

10/06/2024 MAYRAC METHANISEUR DU GARRIT avec Mme LA SOUS PREFETE

11/06/2024 LE PIGEON GEOFIT BORNAGE VOIE FERREE

13/06/2024 BALADOU AG BALADOU GYM

20/06/2024 BALADOU CONSEIL DU RPI

26/06/2024 ST SOZY ANIM'ENFANCE

28/06/2024 CUZANCE FETE DES ECOLES

02/07/2024 BALADOU CINE BELLE ETOILE

03/07/2024 CUZANCE TIRAGE AU SORT JURÉS D'ASSISES 2025

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée par Mr le Maire à 23 heures et 30 minutes. En foi de quoi a été dressé le présent procès verbal.

Observations émises lors de la séance du... 12 septembre 2024

Néant

Procès verbal de la séance du 04 juillet 2024 approuvé le 12/ septembre 2024

J. Delvert, Maire, président de séance

E. Bartholomé, secrétaire de séance

C. Campastié

E. Delpy Goursat

F. Deroo

Absente excusée 12.08.2024

C. Marty

D. Lemoine

Absent 12.08.2024

F. Leymarie

